LACOVAR

"Les Amis de la Corniche Varoise"

Association indépendante régie par la loi de 1901- J.O. du 17 août 1967
Arrêtés préfectoraux des 10 avril 1978 et 13 novembre 2007
Fédération pour la protection de l'Environnement
Agrément Préfectoral en demande renouvellement 2026 pour le Département du VAR
Co-fondatrice de l'URVN
(Union **R**égionale **Vie** et **N**ature)
213, rue de la Soleillette
83700 SAINT-RAPHAEL
Tél : 04 94 95 42 28
Internet :www.lacovar.com/ E-mail :contact@lacovar.com

Saint-Raphaël le 30/10/2026

Monsieur Olivier Riché, Commissaire Enquêteur.

Estérel Côte d'Azur Agglomération

624 chemin Aurélien

CS 50133

83707 Saint-Raphaël Cedex

enquete-publique-7637@registre-dematerialise.fr.

Objet : Enquête publique SCOT ECAA

Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Vous voudrez bien trouver ci-après, nos observations :

Le projet de révision du SCOT est le résultat d'un travail remarquable et ambitieux pour les années à venir et LACOVAR lui est donc très favorable, néanmoins :

En ce qui concerne la constructibilité, celle-ci a été largement dépassée lors du SCOT en vigueur. Il serait nécessaire et urgent de vérifier, année par année et commune par commune l'augmentation des logements.

En ce qui concerne la partie déchets inertes « *anticiper l'implantation à court terme d'une installation de stockage des déchets inertes dans l'Est Var, en réponse aux besoins identifiés* », nous n'avons pas remarqué une quelconque désignation :

LACOVAR propose donc que soit inscrit immédiatement au SCOT, le site de la carrière du « Pont du Duc » à Fréjus qui est en fin d'activité et se trouve très éloigné des habitations mais voisine d'un stand de tir qui ne suscite pas d'autres plaintes d'exploitation à notre connaissance.

De plus, il est possible également de s'interroger sur la transformation prévue du site du « Pont du Duc » au Nord en une aire de pique-nique jouxtant « Le Tir Club Fréjusien » qui est un stand de tir ouvert tous les week-ends et jours fériés avec comme jours de fermeture hebdomadaire, les mardi et mercredi.

L'urgence d'un nouveau site s'impose donc, étant à signaler que le groupe CEMEX fait l'objet d'une procédure de rachat par la très grande entreprise VICAT cotée en bourse.

En ce qui concerne la partie déchets non internes (ménagers) l'utilisation récente de l'agglomération de la Dracénie, DPVa, de la décharge de la « SPL Vallon des Pins » à Bagnols en Forêt par l'arrivée inattendue de déchets non-triés et donc très volumineux va arriver assez vite à saturation.

La Dracénie Provence Verdon, DPVa, ayant abandonné, l'an dernier, son projet d'usine de tri multi-filières à Draguignan, son nouveau projet d'unité de valorisation « OREVAL » réunissant le Sived NG, Provence Verte, Cœur du Var, Provence Verdon, Dracénie Provence Verdon et Lacs et Gorges du Verdon, **n'est prévu qu'à l'horizon des 7 à 10 ans.**

En ce qui concerne l'aléa feux de forêt, nous n'avons pas remarqué un plan à long terme de limitation des résineux voire d'éradication des eucalyptus, ces derniers étant connus pour être très inflammables et nocifs pour le terrain avoisinant, sans faire partie des espèces « locales ».

Pour les trames vertes et bleues et la biodiversité, nous n'avons pas trouvé de plan à long terme visant à recenser dans le détail, toutes les atteintes à ces couloirs écologiques dont les surfaces, au fil des années, ont été réduites par privatisations abusives et goudronnages. Ces surfaces méritent pourtant un retour à la nature et à la perméabilité des sols. (Nous avons quelques exemples concrets à votre disposition).

Au niveau de la mobilité, la prolongation de la voie d'accès depuis le carrefour Peire Sarade, (près du Leclerc) par le boulevard Pierre Delli-Zotti après la carrière des Caous jusqu'au village d'Agay permettrait de limiter la circulation en bord de mer entre Agay et Saint-Raphaël, qui est un itinéraire saturé en période estivale.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos respectueuses salutations.

Le Vice-Président

Philippe DRUELLE

Le Président

Jean-Louis LE MOAL
06 82 62 24 06